



Salaire egal, prime aussi? retro actif?

Par **delg95**, le **20/07/2010** à **12:44**

Bonjour,

en cdd depuis le 15/12 pour un remplacement de congé de maternité jusqu'au 15/09, je viens de demissionner de mon cdd au 21/07 pour un cdi dans une autre entreprise.
Or, en effectuant le contrat de travail de ma remplaçante (cdd de 2 mois pour palier à mon absence) je m'aperçois que celle-ci a une prime de responsabilité de 120€ mensuel, de même que la personne que je remplace (même qualification, même coeff, même diplôme...tout pareil!) or je n'ai pas eu cette prime depuis le début de mon contrat.
Puis-je la demander? rétro activement? et surtout même après mon départ de l'entreprise vu que je pars demain!

merci d'avance.

Cordialement